

Grammaire et pensée allemandes

M. Jean-Marie ZEMB, professeur

Affiner et approfondir l'intuition de la triade statutaire en tant que donnée de la « grammaire » et fait de la « pensée », ce fut le souci et l'ambition et de l'enseignement, en divers lieux et sous des formes diverses, et de la recherche, celle-ci ayant aussi dicté le choix des sujets des cours de l'année 95-96, auxquels des contraintes extérieures imposeront au moins en surface une certaine discontinuité.

Pour dissiper une apparence analogue qui aurait pu s'attacher aux leçons de l'année 94-95, le présent résumé s'attachera davantage au fond unitaire qu'aux vingt-six leçons qui ont eu à le monnayer *intra* et *extra muros*, et qui ont pu en cours de route bénéficier du concours d'autres moyens d'expression, notamment les dialogues imaginaires *Kognitive Klärungen, Gespräche über den deutschen Satz* (Rolf-Fechner-Verlag, Hambourg 1994) et la cassette vidéo *Thème – Phème – Rhème* produite dans le cadre des *Entretiens du Collège de France* par le département VIDÉOSCOPIE de l'Université de Nancy 2, suivie de près par une édition allemande, *Thema – Phema – Rhema*. Le recours à ces « médias » devait permettre d'échapper au destin à la fois sévère et contingent du *verba volant* du cours « unique » grâce d'abord à ce *scripta manent* que la chose écrite permet d'espérer pour un temps, même lorsqu'il s'agit seulement de « parlé écrit », et ensuite au phénomène relativement nouveau du *verba manent* exploré et exploité par le département audio-visuel du Collège de France alors que les spécialistes de l'opposition de l'oral et de l'écrit semblent s'en tenir — ainsi dans la version 1995 de la grammaire DUDEN, p. 56 — à l'opposition de la parole spontanée, hésitante, toujours fuyante et aussitôt enfuie, et de l'écriture réfléchie, travaillée, gravée, toujours accessible, fût-ce sous la forme 'revue et corrigée' [dont participe d'ailleurs aussi le présent *Annuaire*, si l'on veut bien admettre, à côté des versions 'augmentées', les versions 'diminuées'].

*

Les différences entre les *scripta* et les *verba* demeurent sans doute grandes pour la *forme*, mais l'exposition du *fond* permet de s'en abstraire. Le document-vidéo, destiné au départ à exiger — et à supporter — des 'relectures', avait pour

ambition de présenter, en les imageant, cinq chapitres inégaux dans la forme comme dans le fond, à savoir :

1 - le < thème > : le *percept* saisi et rendu — éventuellement une réminiscence présentée par la mémoire ou une combinaison de traits opérée par l'imagination — mis en rapport avec du conceptuel ;

2 - le < rhème > : le *concept* utilisé et prélevé à cette fin dans un réseau en réorganisation constante ;

3 - le < phème > : la *synthèse* du percept et du concept opérée à la faveur d'un arbitrage complexe et nuancé ;

4 - le marquage de l'assertion par le prélèvement du *verbum finitum*, amalgame final du *noyau* lexématique du rhème, puis de la donnée incontournable du morphème thématique du 'temps', *nunc* ou *tunc*, et enfin de la signalisation indispensable de l'univers considéré par le morphème phématique du 'mode', *pour de bon* ou seulement *pour voir*.

5 - la mise à profit de cette avancée du *verbum finitum* en tant que nouvelle marque de *clôture* d'une *ouverture* libre de l'assertion qui puisse intégrer la phrase dans le discours, cette faculté d'adaptation pouvant être considérée à la fois comme la plus pratique des ressources rhétoriques de la phrase allemande et la plus revêche à la traduction de qualité.

La solidarité entre les deux derniers faits — le verbe conjugué déplacé vers l'avant signale 'simultanément' l'assertion engagée dans le discours et l'achèvement de cet engagement de la phrase dans le texte — a conduit à les réunir dans le quatrième et dernier dialogue des *Gespräche* cités.

*

Pour la matière — les matières — des trois premiers chapitres, l'intelligence et la sensibilité des réalisateurs de VIDÉOSCOPE ont permis d'illustrer pour ainsi dire des abstractions par des images dites virtuelles, à savoir les corps platoniciens, une sorte de Pont Neuf et une cocarde :

1 - Doivent évoquer les « coordonnées thématiques » les polyèdres réguliers dont le nombre réduit avait intrigué Platon et retenu l'attention d'Euler. Ces corps — le tétraèdre, l'octaèdre et l'icosaèdre (à faces triangulaires), le cube (à faces carrées) et le dodécaèdre (à faces pentagonales) — sont inscriptibles à une certaine sphère et circonscriptibles à une autre sphère de même centre. Ces propriétés semblaient se prêter assez bien à la représentation des coordonnées thématiques dès lors que la Chose thématique n'est pas prise pour la Somme des « désignés », mais considérée comme leur Produit.

Indépendamment de l'incidence casuelle (les dés peuvent retomber sur n'importe quelle face), ces polyèdres, au demeurant faciles à distinguer par la proportion des faces et des sommets (soit, dans l'ordre de l'énumération, 4 : 4, 8 : 6,

20 : 12, 6 : 8 et 12 : 20) signalent par la couleur de la face protubérante la fonction exercée au sein de la distribution donnée, le 'cas', tandis que le polyèdre en lui-même est censé représenter la réalité subsistante hors discours.

Ces motivations du choix des symboles restent en retrait de l'image et devraient de ce fait ne pas en alourdir la lecture. En résulte cependant une répartition claire des formes et des couleurs qui permet d'illustrer deux propriétés de l'ensemble thématique, à savoir la *Commutativité* [positionnelle] et la *Diathèse* des fonctions, celle-ci ne se limitant pas à la constellation classique de l'objet, du sujet et de l'agent.

La structure statutaire et la répartition casuelle sont des aspects différents souvent négligés, voire confondus — le temps n'est pas encore venu de ne plus avoir à y insister — au bénéfice de « *Satzbaupläne* » imaginaires qui associent à un « Satzgegenstand » (simple, identifié trivialement comme le sujet grammatical de la phrase) un « Prädikatsverband » (plus ou moins complexe, identifiable comme le reste de la phrase après le prélèvement du sujet). Or, peut 'épouser' n'importe quel cas n'importe quel 'membre de phrase', qu'il appartienne d'ailleurs à l'ensemble des coordonnées thématiques ou au complexe rhématique. En lui-même, le cas n'a aucune pertinence logique. L'accès à la structure véritable de la proposition — ou, si l'on préfère, à ses diverses structures — suppose la dissociation de l'aspect statutaire et de l'aspect logique. La consultation de nombre de grammaires récentes semble indiquer que ce Rubicon-là n'est pas encore franchi.

En représentant le cas par la couleur, on illustre aisément les dispositions les plus diverses, p.ex. pour « *[weil] das keiner gesehen hatte* » un objet thématique et un sujet rhématique, ou pour « *[daß] er zu lange nicht gearbeitet hatte* » — il avait perdu ses droits, étant resté trop longtemps parmi les chômeurs dits de longue durée — et « *[daß] er nicht zu lange gearbeitet hatte* » — il avait quitté le chantier à l'heure convenue, sans traîner — où */zu lange/* est tantôt thématique, à valeur de durée déterminée (dépassement de délai, datation d'échéances etc.), et tantôt rhématique, à valeur aspectuelle (ponctualité, absence d'excès de zèle etc.).

L'animation des images virtuelles permet de présenter la commutativité syntaxique et l'ordination ou affectation casuelle des coordonnées thématiques avant d'associer activement ces deux propriétés dans un véritable ballet où les polyèdres platoniciens changent de lieu [syntaxique] et de position [casuelle]. Cette tentative de représentation conduit d'ailleurs à mettre en doute le caractère présumé concret (?) de l'image au bénéfice de l'étymologie visionnaire de l'idée réputée abstraite (?).

2 - La représentation symbolique du complexe rhématique par une cocarde (une cible ?) répond à plusieurs intentions, à commencer par la mise en évidence de l'opposition statutaire entre les volumes, *pleins*, des coordonnées commutatives du thème et le schéma plutôt *plat* de l'organisation strictement hiérarchique des couronnes différentes et manifestement non interchangeables

des déterminants, le déterminé ultime étant présenté comme une sorte de noyau flamboyant. Ainsi, la différence entre la lecture allemande, *centripète*, et la lecture française, *centrifuge*, apparaît comme opérant sur des cibles comparables. Ce renversement ne concerne évidemment pas l'ensemble des 'membres de phrase', mais seulement le groupe hypotaxique des éléments ou couches du rhème.

La répartition des couleurs (dans le plus ou moins rouge tout ce qui est verbal, les autres couleurs pouvant se retrouver sur les différentes faces des polyèdres réguliers) répond au souci de l'homogénéité casuelle de ces deux constituants *statutaires*. Cet aspect somme toute inattendu permet au grammairien de ne pas être désarçonné devant les faits de rhématisation d'une donnée thématique — un percept devenant concept, p.ex. pour le passage de « *nicht vom Wind verweht* » vers « *vom Wind nicht verweht* » — ou de thématisation d'une portion de rhème — un sens figuré donnant lieu à une métamorphose déictique, p.ex. pour « *das rote Tuch* » dans la description de la tauromachie chez Kurt Tucholski ou encore pour les conjurations qui fournissent le leitmotiv inépuisable du catalogue des rhèmes rethématisés des *Publikumsbeschimpfungen und andere Sprechstücke* de Peter Handke.

Le constat de l'ubiquité statutaire des porteurs de fonctions interdit au grammairien de se satisfaire de la pratique lexicographique qui consiste à énumérer et à classer — hors énoncé — les arguments possibles des prédicats, fût-ce en travaillant sur des tableaux à double entrée — profils des < valences > des prédicats et des < puissances > des arguments. Il n'aura sans doute pas été inutile de réintroduire la notion primitive de /rhème/ par-delà sa traduction scolastique en '*praedicatum*'.

<Prédicat > et < rhème > ne sont pas synonymes. Le prédicat appartient au calcul logique et correspond certes toujours à un rhème < possible >, mais non à la totalité détaillée des rhèmes < réels >. Corrélativement, les 'arguments' — pris au sens logique — ne sont pas les 'coordonnées thématiques'. En d'autres termes, la saturation des valences demeure statutairement libre (ce qui veut dire ici 'facultative' et non 'arbitraire'). Asserter, ce n'est pas plus actualiser tel prédicat polyadique pourvu de ses arguments qu'associer un prédicat monadique à quelque sujet d'attribution.

La distinction entre les couleurs des couronnes concentriques — les rougeâtres au centre, les autres à la périphérie — avait pour but de faciliter la représentation symbolique des deux régimes de l'hypotaxe, à savoir a(bc) et (ab)c dans la zone des 'compléments' pour la première procédure et dans celle de la 'périphrase' verbale pour la seconde, où était du même coup précisée l'incidence des 'auxiliaires'.

3 - Le choix d'une troisième figure originale, totalement différente des polyèdres et de la cocarde, devait attirer l'attention sur l'irréductibilité de ce lien statutaire du percept et du concept qu'est le phème. Cet intermédiaire — instance propre du jugement — semble avoir été perdu de vue (ou alors affecté à un

niveau extérieur ou supérieur, par exemple comme prédicat de second ordre) lors du naufrage de feu la copule (ou de la feue copule ?). L'image du bébé versé avec l'eau du bain rendrait cependant très mal compte du fait que le lien phématique est extrêmement complexe ; c'est une véritable liasse, encore qu'elle soit très ordonnée, allant du plus subjectif, de la modalité affective, au présumé plus objectif, savoir la modalité aléthique, la classique « qualité » de la proposition.

Le choix d'une sorte de clarté blafarde et laiteuse à la place d'une couleur franche devait mettre en évidence le fait que le « membre de phrase » phématique ne sature jamais une valence. Ainsi, un objet peut être, comme le sujet et comme n'importe quel autre « complément », thématique ou rhématique, mais ne saurait être phématique. Cette originalité du phème a sans doute contribué à lui assigner un rôle transcendant. Le phème affecterait la phrase en entier. L'image d'un pont — à plusieurs arches et à tablier unique — devait montrer que le phème n'affecte pas une phrase déjà entière, mais permet seul de la constituer : on ne modalise pas de l'accompli, mais on accomplit en modalisant. L'hypothèse contraire, qui bénéficie historiquement de la présentation traditionnellement successive des procédures simples ou < pures > et des procédures < modales >, par exemple en syllogistique, conduirait à assigner à la négation une autre incidence qu'à l'affirmation, dans la mesure où nier consisterait toujours à se déjuger, à dénoncer une affirmation antérieure de convenance d'un concept par rapport à un percept.

La représentation très massive du phème 'médiateur' par une sorte de *Pont Neuf* [lequel est aussi, à Paris, le plus vieux des ponts] répondait au double souci d'insister sur l'importance de ce lien que l'organisation de la phrase allemande — l'ordre des mots — place justement entre les coordonnées thématiques et les éléments du rhème (entre les polyèdres et la cocarde) et de mettre en évidence l'organisation interne remarquablement *stricte* de la succession de ces filins susceptibles de servir d'ouverture (cf. 5) à l'assertion.

La mobilité des filins phématiques est toute relative, car elle n'autorise aucune permutation : « *nicht notwendigerweise* » est apparenté à « *möglicherweise* », et « *bekanntlich nicht* » ne signifie évidemment pas « à la barbe d'un chacun ». La présence de tous les modalisateurs à tous les niveaux, à savoir au niveau de la proposition, au niveau — inférieur — de la simple signification — et au niveau supérieur — du discours dialectique n'est pas mise en cause par l'image de la passerelle phématique, l'ambition de la représentation se limitant à la facture statutaire de la proposition. Les filins phématiques engagent certes la modalité sous divers rapports, mais l'engagement de la modalité ne se limite pas à la synthèse de ce que sont dans *le Cratyle* l'Idée et le Nom propre (des Choses).

*

Ont porté sur l'altérité des constituants statutaires les leçons *extra muros* prononcées à Mannheim et à Potsdam. S'agissant autant de la « pensée » que de la

« grammaire », les coordonnées thématiques semblent bien correspondre à un percept — actuel (*nunc*) ou mémorisé (*tunc*) — même s'il implique, par la dénomination spécifique du désigné, une combinatoire abstraite : *der Fahrer schlief = der schlafende X war der Fahrer = es gab jemanden, der zugleich den Wagen fuhr und schlief = es war da einer am Steuer eingeschlafen* etc. On ne saurait donc postuler une correspondance biunivoque des fonctions statutaires et de comportements mentaux tels que la saisie et la mémoire, l'intuition et la définition, et enfin le jugement raisonné.

Ce qui vaut ici pour le thème, vaut aussi pour le rhème, en sens pour ainsi dire inverse : parmi les déterminants, on trouve des déictiques, p.ex. des noms propres, notamment dans les directionnels, p.ex. *sie waren nicht an die Ostsee gefahren* ou *dieses Gemüse stammt nicht aus der Gegend, in der es am meisten gegessen wird* ; toutefois, le noyau du rhème n'est jamais déictique.

Que les propriétés commutatives autorisent des permutations n'a rien d'étonnant ; en revanche, on peut se demander si les restrictions de l'anaphore (entendue comme dénomination parallèle et non comme vocabulaire de substitution) sont liées au statut thématique ou à l'allure déictique. La question de savoir dans quelles conditions un 'nom' figurant au sein d'un rhème peut être 'repris' par un 'pronom' est posée : on peut anaphoriser /d- Wald/ dans *Rotkäppchen hat sich nicht in den Tannenwald gewagt [er war ihm/ihr zu finster]*, mais non /Himbeeren/ dans *es hat dort keine Himbeeren gefunden [*diese waren nämlich noch nicht rot]*. L'étude détaillée de cette question aussi importante pour l'analyse que pour la génération a été renvoyée à plus tard. Son examen suppose l'étude parallèle ou symétrique des cas d'impossibilité de 'pronominalisation' d'éléments figurant dans le thème, pas seulement pour une composante entière du thème, mais aussi pour tel ou tel élément d'une donnée, comme inviterait (aussi) à le faire, dans la syntaxe française, le régime différent de < le chef de train > et < le chef du train >, et même celui des 'partitifs' < de la farine > et < des farineux >. Dans l'état de la recherche, il semble vraisemblable que les constituants statutaires considérés comme 'élémentaires' en regard de la proposition sont eux-mêmes le fruit et le siège d'opérations mentales extrêmement complexes et partant non élémentaires. Cette absence de relations biunivoques intrapropositionnelles entre le *pensable* et le *dit* encourage d'ailleurs à abandonner non seulement le mot-à-mot, mais aussi le phrase-à-phrase comme procédure < idéale >, en l'occurrence < réaliste >, de la traduction supposée < exacte >.

Les modalités '[intra-] propositionnelles' ont été examinées durant quatre heures à l'Université Humboldt de Berlin. Pour intégrer ces leçons dans le programme annoncé de l'année 94-95 sans perdre trop de temps à en exposer les tenants au détriment des aboutissants, la question fut formulée pour ainsi dire hors contexte : les < *Modalexeme* > et les < *Modalmorpheme* > exercent-ils des fonctions comparables voire identiques ? L'affiche portait « *Sind sie funktionsgleich ?* ».

L'opposition des morphèmes modaux de l'indicatif (*ist* et *war*) comme déclaration < pour de bon > et pour le conditionnel (*wäre*) comme déclaration < pour voir > implique que, tout en étant greffé sur le *determinatum ultimum* du complexe rhématique au sein du *verbum finitum*, le mode relève du phème. En dépit de l'inertie de l'habitude qui considère comme évidente la distribution intrinsèque des morphèmes jusqu'à faire semblant d'attribuer à l'attribut /long/ dans « *les journées d'été sont bien longues* » les propriétés < féminin > et < pluriel > — l'allemand ne présente pas d'ambiguïté à cet égard, car l'attribut /lang/ (dit *Prädikatsnomen* en allemand, où *Attribut* équivaut au français 'épithète') ne prendrait ni le genre ni le nombre du sujet « *die Winternächte* » —, l'amalgame des marques de temps et de mode ne devrait plus résister longtemps à l'analyse qui dégage la *phématicité* du *morphème* modal et la *thématicité* du *morphème temporel*.

La réaffectation des marques « subjunctives » dans le système allemand a été examinée dans « *Den Gral hüten oder den Gral suchen ?* » (in *Rand und Band, Mélanges Faucher*, Gunter Narr, Tübingen 1995, pp. 19-28) : l'opposition temporelle *sei/wäre* a été neutralisée — phénomène qui fait évidemment penser au développement des prétérito-présents — au bénéfice de la marque de l'hypothèse présente, *wäre*, et de l'indexation du discours d'un tiers, *sei*. La réarticulation temporelle du conditionnel impose une conversion analytique : tandis qu'à *ist* s'oppose directement *war*, la réduction morphologique du mode *wäre* — ainsi d'ailleurs que de l'indexation *sei* — conduit à *gewesen wäre* pour le mode — et, pour indexer l'origine du discours, à *gewesen sei* — en abandonnant, faute de mieux, la distinction entre *war* et *gewesen ist*. Ce qui est appelé ici indexation n'est évidemment pas étranger au phème, même si, malgré l'importance prise dans une linguistique pragmatique de la communication par les notions d'émetteur, de récepteur, et d'intermédiaire, ce filin de la liasse phématique n'a pas encore été bien débrouillé.

La fonction phématique des *Modalmorpheme* qui indiquent le < pour de bon >, *ist*, et le < pour voir >, *sei*, a paru assez nette pour servir de premier analogué à la comparaison des *Modalexeme*, à commencer par les *Modaladverbien* et locutions assimilées. Sont à leur manière — leur irréductibilité étant sauve — '*funktionsgleich*' les *nicht*, *notwendigerweise*, *vermutlich*, *leider* et autres *keineswegs*, *vielleicht*, *wahrscheinlich* et *bekanntlich* qui se classent aisément dans le sillage de Jean-Louis GARDIES (*Esquisse d'une grammaire pure*, 1975 ; *Essai sur la logique des modalités*, 1979 ; *Les fondements sémantiques du discours naturel*, 1994). Comme l'ont rappelé les leçons de 1989 et de 1990, les rapports entre une Grammaire du temps et une Logique du temps (J.-L. GARDIES, 1975) ne paraissent pas encore suffisamment éclairés. La question des niveaux d'incidence — *lien phématique constituant* ou *liaison propositionnelle constituée* ? — paraît également pouvoir être réservée sans nuire à la comparaison des diverses fonctions (ontologique — pour *ist/wäre* —, aléthique, logique, épistémique, sociale, affective — pour les divers *Modaladverbien* et locutions assimilées).

Parmi les *Modallexeme* qui se présentaient à l'examen, il n'y avait pas seulement ces 'adverbes'-là, mais également un certain nombre de « particules » dont l'examen se poursuit au sein du *Groupe de Lexicographie Germanique* de l'Université de Nancy II ; dans le tome 2 de ce *Dictionnaire allemand-français* consacré aux *Invariables difficiles* (tome 2 : *bald — geradezu*, 1995), R. METRICH, E. FAUCHER et G. COURDIER présentent, parmi les < mots de la communication > toute une série de ces particules : particules connectives, particules graduatives, particules de mise en relief et, justement, particules modales, p.ex. *denn* et *eben*, qui se distinguent des *Modaladverbien* cités plus haut par l'impossibilité d'ouvrir la proposition sans changer de catégorie. Dans une série de quatre leçons données en avril 1995 (à paraître en 1996 dans les *Etudes germaniques*), le Professeur Hans-Werner Eroms, de l'Université de Passau, invité par l'Assemblée des Professeurs du Collège de France, s'est attaché à retracer le destin de ces < mots de phrase > qui semblent avoir vocation de servir de < mots de texte > quitte à y perdre le souffle et la force (p.ex. *aber* et *allein*). Peu de domaines permettent sans doute une réconciliation aussi minutieuse et circonspecte de la philologie diachronique et de la morphosyntaxe fonctionnelle, contribuant ainsi, au-delà de l'intelligence de la synchronie contemporaine, à une sorte de sémantique prévisionnelle.

Parmi les *Modallexeme* autres que les adverbes, tous n'ont pas été laissés de côté, notamment le groupe des *Modalverben*. A la suite de l'article *Zum 'subjektiven' Gebrauch der deutschen Modalverba* de Jean FOURQUET (cf. *Studien zur Syntax des heutigen Deutsch*, Düsseldorf 1970), il convient de se demander aussitôt si ces *Modalverben* forment bien un groupe homogène, phématique ou pas, ou si leur *Funktionsungleichheit* n'impose pas de distinguer les « verbes de modalité » (les six verbes *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen*, *sollen* et *wollen* en tant qu'ils expriment une faculté, une obligation ou une volonté, etc., < objectives >) et les « verbes de modalisation » (d'abord les cinq verbes *dürfen*, *können*, *mögen*, *müssen* et *werden*, sortes de prédicats du second ordre ; ensuite les deux indexateurs *wollen* et *sollen*, apparentés aux marques du discours d'un tiers). Le premier de ces systèmes d'emploi des auxiliaires serait rhématique ; le second, phématique. [L'absence de *werden* dans le premier groupe tient manifestement à son interprétation comme *auxiliaire de temps* ou de *voix* dans les < formes composées > ou < périphrases > du *futur* et du *passif*.]

L'examen de cette opposition de deux systèmes dont le premier, objectif ou ontologique, serait rhématique, et le second, subjectif, logique ou épistémique, serait phématique a conduit à trois observations partiellement conservatoires :

Première remarque : Le domaine des *Modalverben*, tous emplois confondus, est traité différemment dans la tradition grammaticale française et dans la tradition grammaticale allemande, qui a sur ce point résisté à l'alamodisme. La tradition française voit le verbe principal dans le *verbum finitum* dans *peut nager* et dans *devrait paraître*, dans [*il*] *faut travailler*, dans *avait à renoncer* et dans *c'est-*

à-dire. La tradition allemande distingue *Vollverben* et *Hilfsverben*, et — parmi ceux-ci ou à côté d'eux ? — des *Modalverben* et des *modifizierende Verben*. Même dans les descriptions les plus récentes, le flou domine, p.ex. [DUDEN IV⁵, n^{os} 148-185, où la définition du *Modalverb* apprend qu'il < modifie > le contenu d'un autre verbe, mais où la même fonction n'est pas refusée, « *gelegentlich* », à d'autres verbes : *brauchen*, évidemment ; mais aussi *pflegen*, *scheinen* ou *drohen*, et même *sein* et *haben*, avec un infinitif introduit par *zu*.] En dépit des apparences, la solution retenue n'a pas été la doctrine française. En effet, l'analyse de la structure hypotaxique des rhèmes a conduit à reconnaître les mêmes rapports dans *wouldraient pouvoir se taire* et *schweigen können* (ou *dürfen*) *möchten*, dans *ont été oubliés* et *vergessen worden sind*. L'une des leçons de Potsdam a d'ailleurs porté sur l'articulation commune du rhème : centrifuge (française) ou centripète (allemande), les lectures ne changent pas le texte lu. Les [re]constructions *möchte [...] schweigen dürfen* et *sind [...] vergessen worden* résultent du traitement en son point 4 par la vidéo.

Dans [*daß*] *er vermutlich ganz gut rechnen kann*, dans [*daß*] *die Rechnung auch ohne den Wirt stimmen könnte*, dans [*daß*] *ihm damals eigentlich weiter nichts gefehlt hatte*, dans [*daß*] *ihnen die längste Zeit nichts vorenthalten wurde*, dans [*daß*] *er unter diesen Umständen wohl abgewählt werden wird*, dans [*daß*] *nur die Mitläufer mitreden dürfen müssen* voire, dans un autre sens, [...] *mitreden müssen dürfen*, le syntacticien décortiquera d'abord la triade statutaire ; puis il découvrira dans la structure hypotaxique du rhème des rapports stables de détermination, à savoir un complexe¹, p.ex., en donnant ici les 'verbes' à l'infinitif pour des raisons pratiques, /*parler clair*/, /*haut Auflachen*/, /*avalier des couleuvres*/, /*Kröten schlucken*/, puis l'indication morphématique — par le participe 2, 'voulu', ou l'infinitif, 'devoir', ou le participe 1, p.ex. au sein du gérondif — d'un résultat ou d'un procès, spécifié au sein de la série déterminative de 'sémanèmes' L (exèmes), M (orphèmes) et C (ompléments), présentée ici dans les deux ordres,

centrifuge : $LV^1 \# MV^2 \{ LV^2/MV^3 [(LV^3 C^1) C^2] \} \#$

qui développe banalement la structure française $v\{w [(x y) z]\}$

et *centripète* : $\# \{ \backslash [C^2 (C^1 LV^3)] MV^3 \backslash LV^2 \} MV^2 \# LV^1$

qui développe trivialement la structure allemande $\{[z (y x)] w\}v$.

Les rapports déterminatifs articulent ainsi pareillement ou plutôt symétriquement *sont arrivés*, *ont réfléchi*, *peut hésiter*, *va croissant*, *marchait en sautillant*, *gewesen sind*, *gehabt haben*, *gebraucht haben dürfte*, *erkrankt sein sollen*, *verstanden haben wollte*. Que les emplois pâlisent en raison même de leur généralité

1. Réunissant un morphème thématique (la marque du 'temps') et un morphème phématique (la marque du 'mode') l'amalgame $MV1$ associé à $LV1$ n'appartient pas à ce complexe hypotaxique rhématique.

n'infirmes évidemment pas cette analyse ; dans le domaine nominal, la réduction de compréhension entraînée par l'élargissement de l'extension y est bien connue, le cas de l'<être > montrant jusqu'où cette usure de la parole peut affecter la pensée.

La disposition 'concentrique' des déterminants sur la 'cocarde' symbolique est manifestement commune : les 'verbes' précédant le dernier VL français ou suivant le premier VL allemand entretiennent entre eux des rapports de détermination tels qu'il devient gênant de dire que ce qui est « déterminé » apporte une « modification » à son « déterminant » : si, dans « *voudrait oublier vite* », /vite/ modifie /oublier/, on ne voit pas comment /voudrait/ pourrait avoir la même incidence et la même action ; la même chose vaudrait pour /den Hut/ et /sollte/ dans « *den Hut nehmen sollte* ». Avant de se prononcer sur la nature rhématique ou phématique des *Modalverben*, il est indispensable de situer les rapports de détermination intrinsèques au segment dit verbal du rhème.

S'il apparaît ainsi que les prétendus 'auxiliaires' (les lexèmes particuliers comme les morphèmes généraux) fonctionnent comme des 'bases', on peut encore se demander si la distinction de deux systèmes ne peut pas être entendue comme la différence entre le premier système, l'objectif, à phénotype et à génotype également rhématiques, et le second système, le subjectif, à phénotype rhématique et à génotype phématique. Une telle interprétation serait au demeurant plausible, le glissement d'une fonction ne s'accompagnant pas automatiquement d'une différence dans la construction, comme l'illustrent dans le domaine nominal '*eine Art Zange*', '*un[le !] espèce de pince*', '*un drôle de caissier*'. Il n'en reste pas moins que ce serait payer assez cher une hypothèse certes lumineuse, mais volontiers aveuglante — si la comparaison avec l'effet des phrases dans le brouillard peut elle-même éclairer quoi que ce soit ici. Il est difficile de voir ou même d'imaginer comment cette hypothèse s'accommoderait de l'accumulation, voire du mélange des genres, p.ex. dans « *in diesem System sollten eigentlich solche Lösungen nicht möglich scheinen müssen* ». En dépit d'une méfiance plus acquise qu'innée de leviers qui seraient plus lourds que les fardeaux, cette première remarque ne clôt sans doute pas le débat. La porte ne reste cependant qu'entrouverte.

Deuxième remarque : Tout en citant la distinction des deux systèmes parmi les études les plus importantes consacrées pendant quarante ans aux *Modalverben*, de l'article de G. BECH dans les *Travaux du Cercle linguistique de Copenhague* (4, 1949) jusqu'au tour d'horizon — « *Forschungsüberblick* » publié par G. ÖHLSCHLÄGER en 1989, l'édition de 1995 de la Grammaire DUDEN IV⁵ s'en tient non seulement à une énumération de variantes d'emploi, mais renonce à regrouper systématiquement ces variantes selon des emplois génériques qui seraient tantôt < rhématique > (les modalités) et tantôt < phématique > (les modalisations). Le texte s'abstient pour ainsi dire explicitement de prise de position théorique : *die erste Variante gibt die Hauptbedeutung, die anderen Varianten bringen weitere typische Verwendungsweisen*.

Ce chapitre (la couverture déclare « *völlig neu bearbeitete Auflage* ») mentionne en effet pour chacun des *Modalverben* plus de deux 'variantes' principales, sans compter l'éventail largement déployé des 'sous-variantes' qui ne sont pas reprises ici :

/können/: *Möglichkeit* ; *Erlaubnis* ; *Vermutung*, *Annahme*.

/dürfen/: *Erlaubnis* ; *Berechtigung* ; *Vermutung*, *Annahme* ; *Notwendigkeit*.

/müssen/: *Notwendigkeit* ; *[Auf]forderung* ; *Vermutung*, *Annahme* ; 'nicht brauchen'.

/sollen/: *[Auf]forderung* ; *Aussage eines anderen* ; *Ratschlag*, *Empfehlung* ; 'Zukunft in der Vergangenheit' ; *Vermutung*, *Zweifel* ; *Bedingung*.

/wollen/: *Wille*, *Absicht* ; *Behauptung* ; 'als-ob'-Äquivalent ; *Notwendigkeit* ; *Zukunft*.

/mögen/: *Wunsch* ; *Einräumung* ; *Vermutung*, *Unsicherheit* ; 'Lust, etwas zu tun'.

Il s'agit manifestement davantage de réserve que de substitution. L'énumération empirique supporterait sans doute sans dommage des regroupements théoriques en moins de catégories. L'opposition binaire de l'objectif et du subjectif, du prédicat et du jugement, ne serait cependant plus simple qu'en apparence : les deux bords porteraient des étiquettes nettes, mais les emplois qu'il faudrait y ranger ne seraient pas toujours étiquetés de manière appropriée. Cela deviendrait particulièrement gênant dans le cas des autres « *modifizierenden Verben* » : /être censé/, /prétendre/, /pflegen/, /meinen/ — et ces listes ne sont pas closes comme l'est celle des prétérito-présents — induisent-ils de la 'modalité' ou de la 'modalisation' ? A la limite, on peut interpréter le refus de la classification binaire, voire la simple abstention, comme une prise de position théorique. Mais aussi longtemps que celle-ci restera implicite, on peut estimer que la question de la *Funktionsgleichheit bzw. -ungleichheit* des *Modalverben*, d'une part entre eux et d'autre part avec d'autres *Modalexeme* et avec les *Modalmorpheme*, n'est pas close.

Troisième remarque : L'intuition renâcle à postuler que tout prédicat ne doit présenter que de l'<en soi>. Cette approche plus épistémologique conforte sensiblement la deuxième remarque en dépit de la protestation empiriste du simple catalogage des variantes d'emploi. De très nombreux rhèmes formulent en effet des apparences : /sembler croire/, /sembler fatigué/, ou des comportements objectifs d'un sujet : /zu zögern pflegen/, /schweigen zu müssen glauben/. Comment ne pas se souvenir de ce que la vue est l'acte commun de qui voit et de ce qui est vu ? Comment oublier que l'« être en puissance » n'apparaît pas à l'expérience, mais au raisonnement ? La possibilité n'est pas la domestication de la faculté par la raison ; nous postulons au contraire la *Fähigkeit* pour étayer ontologiquement la *Möglichkeit* gérée par l'intégration logique de l'expérience. Parménide — *was sich nicht bewegen kann sich nicht bewegen darf!* — se voulait meilleur juge, refusant de recouvrir de schémas plus arrangeants pour la raison l'immuable

dont la brutalité obstinée finira toujours par l'emporter. En d'autres termes, la nécessité physique est plus abstraite — et parfois récalcitrante — que la nécessité logique, et la conversion prétendue de l'imaginaire en possible réserve souvent des déconvenues.

Certes, on peut s'estimer capable de débrouiller proprement l'emmêlement de l'épistémique, du logique et de l'ontologique, sans oublier les autres filins du phème. Mais la matière du phème peut elle-même fournir des rhèmes, comme l'illustre d'ailleurs la rubrique des prédicats de second ordre. Vérité au delà, vérité en deçà : la matière du thème peut aussi donner lieu à de la thématization, comme l'illustre la liste des variantes dont la quasi-totalité est donnée sous un format nominal. Bref, parler du phème, en déployer les fonctions, discuter du bien-fondé de ce lien propositionnel, c'est bien considérer le phème comme une donnée saisissable. La structure statutaire triadique n'interdit ni de saisir le saisissement ni d'en élaborer un concept et notamment d'en donner une définition.

A ce point de la réflexion, on peut estimer regrettable la nomenclature. Le cor-donnier est-il si mal chaussé ? Le grammairien n'est-il pas, dans sa propre discipline, à l'abri des connotations dont il ne cesse de dénoncer les méfaits ailleurs ? Néanmoins, chat échaudé craignant l'eau froide, on pourrait renoncer à employer indifféremment /modal-/ pour « *Modalverben* » et pour « *Modaladverbien* » sans enlever pour autant à /modal-/ la même acception (= '*funktionsgleich*') dans « *Modalmorpheme* » et dans « *Modalmorpheme* », le cas des verbes de 'modalité' et de 'modalisation' demeurant réservé jusqu'à l'unification des théories de l'<auxiliaire >, qui cesserait en l'occurrence à être présenté comme *determinatum* en deçà des Vosges et comme *determinans* au delà.

*

La structure hypotaxique des rhèmes tient au fait que ces concepts sont prélevés sur un réseau sémantique lui-même hypotaxique. La combinaison de la compréhension et de l'extension dans les prédicats particuliers étagés ne caractérise pas seulement toute pensée langagière, toute espèce de doctrine ou d'opinion, à grands traits, mais marque chaque rhème particulier dans le détail, chaque rhème devant pouvoir être explicité par ses < tenants et aboutissants >, même si l'écoulement du temps ne favorise pas ce contrôle déontologique du discours. L'insertion ou l'engagement des rhèmes dans un réseau invitait à consacrer quelques leçons à mesurer l'ampleur de ces phénomènes : ce fut l'occasion de confronter « *phylogénèse et ontogénèse des réseaux sémantiques* ».

Depuis plusieurs générations, la psychologie sociale semble avoir été délaissée ; la *Logique sociale* de Gabriel de Tarde, magistrat nommé au Collège de France sur une Chaire de Philosophie moderne (1900-1904), parut en 1894 ; *l'Opinion et la Foule*, en 1904. Certes, la ruche n'a pas de cerveau propre, mais le renouveau contemporain des sciences cognitives ne permet plus de professer que *rien n'entre dans l'intellect qui ne transitât par les sens*, sauf à dire que l'accès au réseau sémantique collectif suppose l'ouïe ou la vue. L'expérience per-

sonnelle, plutôt ‘active’, semble plus critique que créatrice, en tout cas seconde, même si la forme et les degrés de la ‘passivité’ liée à l’apprentissage et à l’imitation sont différentes selon les individus, les cultures et, surtout, selon les phases de ce processus.

Aborder **la phylogénie et l’ontogénie des réseaux sémantiques** pouvait paraître bien ambitieux, mais l’examen de n’importe quel rhème particulier impose d’élargir pour approfondir. L’individu commence par adopter des manières de voir et de penser et ce faisant exerce son sens de la cohérence et de la justification par les raisons nécessaires et suffisantes. Il parcourt sans cesse le réseau conceptuel qui lui est virtuellement présenté, quitte à rejeter, choisir (l’hérétique !), essayer, innover, raboter, rafraîchir, fragiliser, conforter. Cette ontogénèse n’offre par elle-même aucune garantie. Selon la vitalité, la curiosité, la ténacité, mais aussi selon les conditions de l’accès à la documentation — « quels maîtres avais-tu ? », « dis-moi ce que tu as lu ! » — l’individu pratique, sur une période assez longue et peut-être jamais révolue, toutes les façons d’aboutir à un réseau sémantique intégré, de la soumission partisane plus ou moins fanatique à la réserve la plus discrète et à l’éclectisme le plus prudent. On imagine aisément combien la matière est délicate.

La manière de l’aborder ne l’est pas moins, dans la mesure où elle ne saurait faire fi de comportements et d’événements aussi embrumés — mais finalement irrécusables — que les réformes, évolutions, révolutions, conformismes, cassures, opinions tantôt honteuses et tantôt glorifiées, orthodoxies politiquement correctes avant d’être désuètes, mal-pensantes ou bien-pensantes selon ... selon qui au juste ?, *aggiornamentos*, ressourcements, durcissements, résistances, entrechoquements et mutations et autres langues de bois ou de velours, de cristal ou de plomb. Mais invoquer l’incompétence en psycho-linguistique ou en socio-linguistique, en typologie synchronique ou en diachronie comparée pour s’interdire pour ainsi dire par ontodiscipline d’aborder des phénomènes aussi complexes et en réserver l’étude à une sorte de phylodiscipline qui déguiserait ses préjugés en précautions eût signifié que l’on renonçât à réfléchir aux rapports de causalité parfois réciproques, en mal comme en bien, de la phylogénèse et de l’ontogénèse des réseaux sémantiques et partant — *ceterum censeo* — des rhèmes particuliers.

L’appartenance des rhèmes au réseau sémantique est un phénomène < naturel > ou < universel >. Le rhème qui figure dans cette assertion est bien sûr lui aussi tributaire d’un réseau, et son emploi devrait à tout moment pouvoir être justifié — du moins en principe, car le flux du discours s’irrite de ces récifs-là — par la présentation de pièces justificatives, l’indication — hélas, itérative — des tenants et des aboutissants, des genres et des espèces, des hyperonymes et des hyponymes, mais aussi des états transversaux et autres références catégorielles. Les raisons nécessaires et suffisantes veulent être ‘produites’ dans les deux sens du terme. Mais l’essentiel de ce travail concerne le langage intérieur, lieu privilégié du *commercium* entre ontogénèse et phylogénèse.

La philologie nous a appris à étudier les lectures d'un auteur, non seulement les annotations de sa main, mais ses acquisitions, le catalogue des bibliothèques qu'il a consultées. On peut s'interroger à cet égard sur les effets qu'auront dans un proche avenir sur l'ontogenèse des réseaux sémantiques, notamment sur leur diversité, leur maturation, leur solidité et leur souplesse, les techniques de l'accès quasi-instantané et pratiquement gratuit à une quantité croissante de documents, sources, commentaires, critiques et autres plaidoyers. Quelle aura été, bientôt, l'enfance du philosophe ? De l'alpinisme sans guide ? Des traversées de déserts, de jungles et d'océans sans cartes ni boussoles, ou avec des cartes truquées et des boussoles folles ? On peut imaginer que cette révolution technologique affectera autant les programmes de l'enseignement que ses techniques, autant les locaux que les examens.

*

En dépit de son caractère extrêmement général, ce cours invitait à des considérations pratiques, tant il est vrai que la métaphore de la Tour de Babel s'applique dorénavant au moins autant aux Paroles qu'aux Langues. Parmi tous les lecteurs et tous les auteurs, les traducteurs peuvent le moins se permettre d'écarts ontogéniques, quel que soit le domaine dans lequel ils sont censés réduire les différences plutôt que les multiplier. Le cours conduisit [non moins que les recommandations de 1993 du Groupe Thélème sur les avantages et les inconvénients du plurilinguisme européen] à proposer à une réflexion élargie la conjonction inédite du *Possible* (en informatique) et du *Souhaitable* (en dictionnaire). Un Colloque réunit ainsi au Collège de France les 19 et 20 juin une bonne trentaine de bons esprits et autres gens bien informés pour échanger des idées et des suggestions sur l'urgence du lancement d'une entreprise commune de la lexicographie française et de la lexicographie allemande, de la lexicographie publique, 'institutionnelle', et de la lexicographie privée, 'éditoriale'. Un questionnaire distribué en temps utile aux participants réduisait les risques d'éclatement et de redite.

A la suite de ce colloque, un document de synthèse précisera en automne 1995 les lignes principales d'un projet qui devrait mettre bientôt en chantier et rapidement sur réseau une sorte de dictionnaire utile à la TAO (**T**raduction **A**ssistée par **O**rdinateur) à plusieurs vitesses ou degrés dont le cahier des charges semble pouvoir être rédigé dès à présent. Le fait de songer à des correspondances entre deux langues n'a rien de réductionniste, mais tient au fait que de la conjugaison d'équivalences approximatives entre X et Y d'une part et X et Z d'autre part on ne saurait tirer par simple superposition la table des équivalences entre Y et Z. En revanche, on peut estimer que la comparaison de paires distinctes aura pour effet d'enrichir les différenciations sémantiques. Il s'agit d'un travail de très longue haleine, certes, mais en retarder le lancement ne serait ni judicieux ni économique.

*

Portant sur **l'intégration des propositions sur le discours** par le bon choix de l'ouverture (l'occupation de la place dite pré-V2), le second cours n'avait guère de rapports avec le premier, si ce n'est que le texte analysé, les *Aphorismen zur Lebensweisheit*, une oeuvre particulièrement travaillée d'Arthur Schopenhauer, et notamment son chapitre VI, *Vom Unterschiede der Lebensalter*, dessine dès les vers de Voltaire cités en exergue

*Qui n'a pas l'esprit de son âge,
De son âge a tout le malheur*

une fresque étonnante du commerce tantôt conflictuel tantôt irénique de Schopenhauer non seulement avec Kant, mais aussi avec Hegel, rappelant ainsi que l'aspect phylogénétique ne se cantonne pas dans l'univers des antécédents, du 'père' de Freud.

L'ouverture libre de l'assertion, non pas arbitraire certes, mais au contraire hautement motivée, est la plus riche — et, hélas, la plus coûteuse — des ressources propres de la syntaxe allemande. Les grammairiens allemands germanophones ne s'en étaient guère occupés, tant ils la trouvaient naturelle ou congénitale ; peu d'entre eux résistèrent à l'application du modèle français au dix-huitième siècle. Les alomodistes adoptèrent sans broncher les connotations irrationnelles de la nomenclature — 'inversion' du sujet, '*ungerade*' *Wortstellung* —, de sorte qu'il faut encore débrouiller minutieusement et patiemment le terrain — les textes — pour établir que la mise en exergue n'est pas d'office un acte de topicalisation, *a fortiori* de thématisation. Le choix de l'ouverture sans altération statutaire est rendu possible par l'identification non ambiguë de la clôture de l'espace préalable par la précession du *verbum finitum*, qui n'y perd pas son rôle de clôture (et noyau) du complexe hypotaxique.

Les mécanismes de l'ouverture de l'assertion ont été illustrés par le déplacement des images virtuelles dans la vidéo, où les chapitres 4 et 5 évoquent une gare de triage sur les rails de laquelle ni les coordonnées thématiques, ni tel ou tel filin phématique ni tel ou tel morceau du rhème ne perdent leur statut dans l'opération.

Le choix de l'ouverture est d'un autre ordre. Selon les cas, la stylistique et surtout la rhétorique diagnostiqueront dans l'ouverture d'une assertion une simple poursuite du propos, un raccord, une cassure, une reprise, un renchérissement fondateur, une mise en question plus ou moins inattendue de l'assertion antérieure, voire de développements antérieurs si étendus et étoffés qu'il échappent à la mémoire immédiate sans avoir été pour autant filtrés et engrangés.

Si l'hypothèse d'une thématisation mécanique de l'ouverture paraît simpliste, les cas ne sont pas rares de modification, par les assertions préalables, de l'univers dans lequel les coordonnées thématiques prélèvent des portions inédites, ou d'exploitation généralisante d'une donnée thématique dont la convenance phématique a permis de nouer de nouveaux noeuds dans le réseau conceptuel.

Les traducteurs savent que l'allemand est à cet égard une langue-cible particulièrement accueillante et une langue-source particulièrement revêche. Quand on dit d'un texte traduit de l'allemand que, vu phrase par phrase, il n'est pas mauvais, mais que l'ensemble laisse une impression bizarre, ce goût du 'traduit' n'est pas indéfinissable ; le caractère heurté de la traduction française provient souvent en grande partie du régime des ouvertures, beaucoup moins libéral en français qu'en allemand [c'est sans doute dans ce domaine de l'organisation des périodes qu'une traduction plus libre peut être plus fidèle].

En principe, tout germanophone cultivé doit pouvoir reconstituer aisément, du moins dans sa forme et son allure, la phrase qui précède dans le texte la phrase qu'on présente isolée à sa sagacité. Mais il est des cas où interloqué il hésitera. C'est peut-être le cas de douze phrases royales lues entre les leçons à Potsdam, sur l'Ile-aux-Paons, non loin du château de Sans-souci ou plus généralement aujourd'hui Sanssouci (construit en 1745 par Knobelsdorff pour Frédéric II) et dont le frontispice s'orne en caractères récemment redorés d'un hapax de ponctuation qui laisse rêveur, à savoir : < Sans, souci. > [sic] :

*Es erhält der zoologische Garten, die Gebäude und die Thiere.
 Es erhält der Garten die Thiere, welche er gebrauchen kann,
 das Gebäude bleibt auf der Pfaueninsel.
 Die Thiere erhält der Garten, nicht die Gebäude.
 Der Garten erhält Thiere und Gebäude.
 Thiere und Gebäude bleiben auf der Pfaueninsel.
 Der Garten erhält Gebäude und Thiere.
 Der Garten erhält die Thiere, welche er gebrauchen kann.
 Die Gebäude bleiben auf der Insel.
 Es bleiben Thiere und Gebäude auf der Pfaueninsel.
 Erhält der Garten das Thier und Gebäude.*

Ce texte ne devient intelligible qu'à la faveur du contexte et du cotexte. Le contexte est fourni par l'inventaire de la ménagerie à la date du 31 mai 1842 (singes hurleurs, rats laveurs, canards et castors, hibous et aigles, etc. et même un lion du Sénégal et quarante-huit paons), car il s'agit d'annotations en marge des douze paragraphes de ce catalogue. Quant au cotexte, il suffit de savoir qu'après le désordre romantique du règne de Frédéric Guillaume II (1786-1797), neveu de Frédéric II dit le Grand, et la magnificence inédite de Frédéric Guillaume III (1797-1840), le fils de celui-ci, Frédéric Guillaume IV, qui venait d'accéder au pouvoir à l'âge de quarante-cinq ans, avait décidé de remettre de l'ordre dans les affaires, tout en respectant le génie du jardin de Lenné (1789-1866), le Le Nôtre des parcs et jardins royaux de Prusse, mais à l'anglaise, comme y incitent les paysages brandebourgeois.

L'Ile-aux-Paons est restée une île écologique, accessible par un bac bien qu'à un jet de pierre de la terre ferme. On y trouve une seule statue, le roi ayant

décrété après un récital dramatique d'Elisabeth Félix dite Mademoiselle Rachel, qui avait récité du Corneille et du Racine devant la famille royale, qu'aucune autre statue ne serait jamais dressée sur la *Pfaueninsel*.

Ces détails ont été cités pour reproduire les conditions dans lesquelles l'ouverture d'une proposition quelconque paraît subitement *évidente, naturelle*, pour ne pas dire *nécessaire*. L'analyste de textes et sans doute aussi l'analyste des systèmes, le grammairien, subissent très souvent cette impression d'évidence, qu'il s'agisse d'une application ou *parole* particulière ou de l'économie générale de la *langue*. Il se trouve alors dans la situation de l'amateur qui rejoue une partie d'échecs de grands maîtres. Chaque fois qu'il déplace une pièce conformément aux injonctions du chroniqueur, il trouve le coup particulièrement transparent. Mais s'il essaye de prévoir ce genre de coup évident et génial, il cale. A-t-il pour autant tort de trouver la simplicité simple et la nécessité nécessaire ? Disons plutôt qu'*a posteriori*, la Grammaire sert bien la Pensée, et que la rationalité n'est pas le privilège de l'*a priori*.